



Rapport annuel - 2020

Application du règlement 05-19 sur la gestion contractuelle

Municipalité de Pontiac

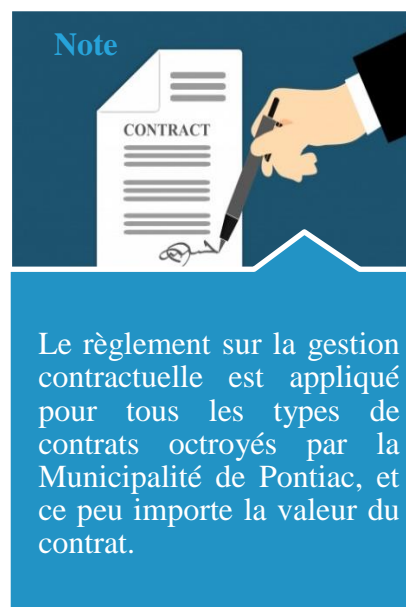
2020-12-01

Département des Finances

Introduction

Conformément à l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* (CMQ), ce rapport concerne l'application du règlement 05-19 relatif à la gestion contractuelle en ce qui a trait aux contrats octroyés par la Municipalité de Pontiac au cours de l'année 2020.

Le règlement 05-19 est entré en vigueur le 13 décembre 2019 ainsi c'est le premier rapport sur son application qui est déposé au conseil. Il fait état des processus d'adjudication de contrat utilisés ainsi que les mesures prises pour favoriser, dans la mesure du possible, la rotation des fournisseurs ou du moins la mise en concurrence. Il permet également aux administrateurs de la Municipalité de Pontiac de faire le bilan sur la gestion contractuelle et d'avoir une idée du nombre et des types de contrats octroyés en 2020.



Le règlement sur la gestion contractuelle est appliqué pour tous les types de contrats octroyés par la Municipalité de Pontiac, et ce peu importe la valeur du contrat.

Aperçu sommaire des règles d'adjudication de contrats selon le règlement 05-19 sur la gestion contractuelle

Seuils	Processus d'adjudication	Mesures particulières
0\$ à 24 999\$	De gré à gré ou tout autre processus d'adjudication décidé par la Municipalité	<ul style="list-style-type: none"> • Une estimation doit être obtenue pour les contrats entre 10 000\$ et 25 000\$ (sauf exception).
25 000\$ à 105 700\$ (Taxes incluses)	De gré à gré ou tout autre processus d'adjudication décidé par la Municipalité	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures de rotation ; • Mise en concurrence ; • Demander deux soumissions (si possible).
105 700\$ et plus	Appel d'offres public	<ul style="list-style-type: none"> • Article 935 du CMQ.



**Le seuil décrété
par le ministre est
de 105 700\$
depuis le 20 août
2020**

Contrats inférieur ou égal 24 999\$

En conformité avec le règlement sur la gestion contractuelle, les contrats égaux ou inférieurs à 24 999\$ ont été octroyés par la Municipalité de Pontiac de gré à gré à l'exception de ceux pour les patinoires qui ont été adjugés suite à un appel d'offres sur invitation. La Municipalité de Pontiac a obtenu une estimation pour tous les contrats de plus de 10 000\$ qui ont été octroyés.

Contrats entre 25 000\$ et 105 700\$

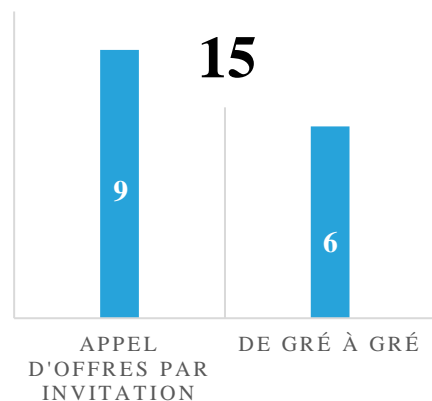
En 2020, quinze contrats entre 25 000\$ et 105 700\$ ont été adjugés par la Municipalité de Pontiac. De ces quinze contrats, neuf ont été donnés par appel d'offres sur invitation et six ont été donnés de gré à gré.

Chacun de ces contrats a été adjugé tout en respectant les principes et mesures de rotation, ainsi que le mécanisme de mise en concurrence établi par les articles 9, 10 et 12 du règlement 05-19 sur la gestion contractuelle de la Municipalité de Pontiac.

Le contrat pour le mandat la modification de plans et devis pour la réfection du chemin de la Montagne phase 2 lot 2, adjugé à la firme d'ingénierie Cima+, a été octroyé de gré à gré, car les plans initiaux avaient été originalement confectionnés par Cima+. Ainsi, pour éviter de repartir à zéro et d'engendrer des coûts supplémentaires le même contractant a été retenu.

Pour ce qui est de la surveillance des travaux pour le même projet, la firme Cima+ a dû se désister à la dernière minute en raison de son incapacité à effectuer le mandat dans les délais prévus à l'appel d'offres. Ainsi, la Municipalité s'est retournée vers la firme QDI qui s'est avérée disponible dans un court délai afin de s'occuper de la surveillance des travaux.

NOMBRE DE CONTRATS ENTRE 25 000\$ ET 105 700\$





La liste qui suit indique les mesures prises pour favoriser une rotation des fournisseurs ou une mise en concurrence pour les contrats octroyés de gré à gré :

CONTRATS OCTROYÉS ENTRE 25 000\$ ET 105 700\$ DE GRÉ À GRÉ				
Fournisseur	Description du contrat	Montant	Mesures pour favoriser la rotation	Résolution
Groupe ABS	Contrôle de qualité laboratoire - réfection chemin de la Montagne phase 2 lot 2	50 000 \$	Demande de prix auprès de deux (2) fournisseurs, plus bas soumissionnaire retenu	20-08-4159
Groupe ABS	Contrôle de qualité laboratoire - réfection d'égouts rue Saint-Andrew & Saint-John	43 501 \$	Demande de prix auprès de deux (2) fournisseur, plus bas soumissionnaire retenu	20-05-4078
Groupe Pavage CG	Réfection d'une section du chemin Steele	42 608 \$	Demande de prix auprès de quatre (4) fournisseur, plus bas soumissionnaire retenu	20-07-4115
1200°	Achat de pinces de désincarcération	32 273 \$	Demande de prix auprès de deux (2) fournisseur, plus bas soumissionnaire retenu	20-11-4196
Cima+	Modification plans et devis réfection chemin de la Montagne Phase 2 lot 2	32 000 \$	Aucune : modification à un contrat	20-05-4077
QDI	Surveillance réfection chemin de la Montagne phase 2 lot 2	85 000 \$	Aucune : contrainte de délais	20-09-4158

Deux contrats ont été octroyés à la firme Groupe ABS pour le contrôle de qualité cette année, car la différence de prix avec l'autre soumissionnaire était trop importante pour effectuer une rotation. Par ailleurs, il y a peu de contractant capable d'offrir ce service dans la région ainsi il est difficile d'obtenir différents prix concurrentiels.



Dans certains cas, la Municipalité a continué d'utiliser le système d'appel d'offres sur invitation pour plusieurs de ces contrats dans le but de mettre en concurrence les fournisseurs et d'obtenir les meilleurs prix sur le marché, en voici la liste :

CONTRATS OCTROYÉS ENTRE 25 000\$ ET 105 700\$ PAR MISE EN CONCURRENCE À TRAVERS DES APPELS D'OFFRES PAR INVITATION				
Fournisseur	Description	Montant	Nb de soumissions demandées	Résolution
Lacroix & Associés	Vérificateur externe	35 900 \$	5	20-11-4189
Multi Routes Inc.	Épandage d'abat poussière	65 600 \$	3	20-04-4051
Les Fermes Renaud	Balayage de rues pavées	25 295 \$	2	20-04-4052
Pro-Ballast	Réfection système d'éclairage – Terrain de balle Luskville	57 259 \$	4	20-11-4202
Marcel Baril Ltée	Achat de ponceau	50 505 \$	4	20-04-4053
Agritibi R.H. - Hyundai	Location de pelle mécanique	40 701 \$	4	20-04-4057
Lumens LED Inc.	Éclairage parc récréatif de Luskville	37 306 \$	4	20-08-4125
Pavage Robillard	Pavage de section de rues	67 635 \$	3	20-09-4156
Agora	Achat et installation de bandes pour patinoire de Quyon	36 786 \$	3	20-11-4203

Contrats de 105 700\$ et plus

En 2020, quatre contrats comportant une dépense égale ou supérieure au seuil décrété par le ministre ont été adjugés par la Municipalité de Pontiac. Ces derniers ont été publiés sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) et adjugés conformément à l'article 935 du *Code municipal du Québec*.



CONTRATS OCTROYÉS DE 105 700\$ ET PLUS

Fournisseur	Description du contrat	Montant	Nombre de soumissions reçu	Résolution
TGC Inc	Réfection égouts, rues Saint-André et Saint-John	1 767 185 \$	5	20-04-4047
Entreprise MK	Contrat entretien des espaces verts	127 477 \$	1	20-03-4027
Entreprise GNP	Contrat réfection chemin de la Montagne phase 2 lot 2	1 998 208 \$	7	20-08-4136
Nugent Construction	Contrat déneigement secteur F	593 046 \$	1	20-09-4157

Conclusion

Ce rapport démontre qu'il est nécessaire d'apporter une attention particulière aux contrats ayant une valeur entre 25 000\$ et le seuil décrété par le ministre, car la Loi demande de favoriser une rotation des fournisseurs et il n'est pas toujours évident de s'en assurer. Afin de continuer d'améliorer les mesures établies, la municipalité verra à bonifier sa liste de ses fournisseurs pour chaque type de contrats.

À part le processus d'octroi de contrat utilisé, la Municipalité doit continuer de renforcer ses vérifications en matière de la transparence, l'intégrité et l'impartialité du processus en implantant un système pour les contrats octroyés de gré à gré.